



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT.161

Déposé le : 20.03.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Combien ça coûte, l'énergie ?

Texte déposé

Les préoccupations concernant les différentes énergies sont à l'ordre du jour, tant en ce qui concerne les moyens de chauffage des bâtiments que sur un plan plus large, les sources d'énergie renouvelables en particulier.

La transition énergétique occupe beaucoup d'esprits et c'est une bonne chose, compte tenu des défis majeurs qui se présentent.

Je tiens à féliciter la direction de l'énergie de notre administration cantonale qui fait des efforts louables pour une bonne information en matière de subventions et de conseils aux propriétaires immobiliers soucieux d'économiser l'énergie.

Toutefois, je ne trouve pas une information sur les coûts des différentes sources d'énergies avant subvention.

Conscient que ces chiffres évoluent au gré des progrès technologiques et des impératifs commerciaux, je rêve de voir sur le site de la direction de l'énergie le coût à jour, y compris les énergies grises des différentes sources d'approvisionnements.

Ces informations m'aideraient autant à me faire une opinion sur la pertinence de soutenir un projet d'éoliennes que sur le choix d'un mode de chauffage pour ma maison. Et je ne serai pas le seul.

J'ai l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Le prix des différentes sources d'énergie, renouvelables ou pas est-il connu ?

2. Serait-il possible de publier les coûts moyens de l'énergie éolienne, du biogaz, d'une sonde géothermique, d'une pompe à chaleur air-eau, voir de l'énergie hydraulique, d'une centrale au fil de l'eau, du gaz ou du nucléaire ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

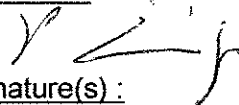


Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Philippe Liniger

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch